

# Liste des analyses, «génériques obligatoires» – prise de position du Collège de médecine de premier recours

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ces dernières années, nous autres médecins de premier recours avons toujours entendu du Département de l'Intérieur, combien notre rôle était important dans le système de santé suisse. On nous a toujours promis de nous soutenir et nous renforcer dans cette tâche.

Vous-même, en relation avec les difficultés à repourvoir les cabinets de médecins de premier recours dans les régions périphériques, avez parlé d'offrir des incitations financières supplémentaires à ces médecins de premier recours, par exemple en élevant la valeur du point tarifaire dans les régions de montagne.

Nous vous avons entendu et étions restés prêts à vous croire.

## Laboratoire du cabinet médical

Le laboratoire au cabinet médical est une prestation importante justement de ces cabinets de médecine de premier recours dans les régions reculées: il économise du temps pour les patients et surtout il économise beaucoup d'argent, puisque notamment les patients ne doivent venir au cabinet qu'une fois. Nous estimons que le laboratoire du cabinet médical doit continuer à couvrir ses frais; l'existence du laboratoire conditionne très souvent le fait que le cabinet de médecine de premier recours puisse employer deux assistantes médicales plutôt qu'une. Il en va d'une part d'un poste de travail, mais d'autre part aussi de la possibilité de pouvoir couvrir en personnel les fréquents services de garde dans les régions périphériques. Le

laboratoire du cabinet médical constitue un important facteur d'attrait, compte tenu du lieu d'implantation du cabinet.

La réduction de la valeur du point tarifaire des analyses, surtout sans possibilité de discuter encore une fois avec les instances compétentes, constitue un mauvais signal pour la relève médicale et encore un plus mauvais pour les médecins de premier recours proches de la retraite et qui cherchent depuis des mois ou des années un successeur.

Nous entendons toujours répéter que le tarif de laboratoire serait trop élevé pour les grands laboratoires, nous entendons parler de moutons noirs. Dans le sens d'une sanction collective, votre mesure touche cependant une fois de plus l'écrasante majorité des médecins de premier recours honnêtes.

Avec le TARMED, on avait promis aux médecins de premier recours une meilleure position; les médecins de premier recours ont conservé la neutralité des coûts et les voilà maintenant punis pour leur loyauté. La perte de confiance pèse presque encore plus lourd que la perte financière.

## «Génériques obligatoires»

Ici, c'est surtout la rigueur de la réglementation qui est choquante. De nombreux cabinets de médecins de premier recours utilisent principalement des génériques. Mais il y a toujours des patients qui, soit pour une raison de tolérance ou simplement par peur de changer un médicament dont ils ont l'habitude et qui a fait ses preuves, veulent s'en tenir à la prépara-

tion originale. Mais il y a aussi des médicaments pour lesquels les génériques n'ont pas exactement la même efficacité que les originaux, en raison de leur galénique.

Ici, il conviendrait au moins de formuler la recommandation «en règle générale». Pourquoi donc, à l'échéance du brevet, le Département craint-il d'abaisser le prix des préparations originales au niveau du prix du générique? Mais non, au lieu de cela, on fait encore une fois porter le chapeau aux médecins de premier recours.

## Avenir

Depuis de nombreuses années, il y a des rencontres régulières des médecins de premier recours avec la direction de l'OFSP, au cours desquelles de nombreux points contestés ont pu être discutés et réglés. Entre autres, les médecins de premier recours ont récemment organisé avec l'OFSP et exécuté la Journée nationale de vaccination contre la grippe, et contribué à contenir l'hystérie de la grippe aviaire. Les médecins de premier recours de Suisse sont conscients de leur responsabilité dans notre système de santé et l'assument. Mais ils ont aussi besoin d'un climat de confiance et d'avoir le sentiment qu'ils sont pris au sérieux. C'est pour cela que nous espérons une disponibilité au dialogue de votre part également.

Avec nos salutations distinguées.

*Dr Marc Müller,  
président du CMPR*